

# Modification d'un contrat de travaux

## Par Sg44, le 16/03/2018 à 12:41

## Bonjour

J'ai signé il y a quelques mois un devis de travaux paysagers... Je souhaiterais renoncer sur un poste. Quels sont mes droits, sachant que le professionnel dit avoir déjà acheté de la matière première...?

Merci

## Par morobar, le 16/03/2018 à 15:38

### Bonjour,

Vous avez principalement le droit de respecter votre signature.

Vous avez aussi le droit de demander gentiment au prestataire comment modifier le cas échéant, si c'est possible, la prestation.